

## NOTES D'ENQUETE

### ***BIERRE-LES-SEMUR (21) 18.07.1978***

#### **1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS**

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr)

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé PRECY SOUS THIL (21) 18.07.1978 fait partie de cas classés « D » par le GEPAN.

#### **2 – DESCRIPTION DU CAS**

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 1978 vers 4h00 du matin, un étudiant faisant du camping sur la commune de BIERRE-LES-SEMUR (21) observe une boule de couleur feu dans le ciel. Le PAN est immobile. Le témoin en a pris trois photographies, avant sa disparition lente puis rapide.

Le témoin s'est présenté à la gendarmerie de PRECY-SOUS-THIL (21) le 19 juillet afin de signaler les faits. Aucun autre témoignage n'a pu être recueilli aux alentours.

L'enquête de gendarmerie est close le 10 septembre 1978, et transmise au GEPAN.

#### **3 – REEXAMEN DU CAS**

La description des lieux d'observation et du PAN sont assez précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite sur le territoire de la commune de Bierre-lès-Semur (21), depuis le hameau de Lucenay. Le témoin, originaire de la région parisienne, faisait du camping depuis une semaine et demie. Vers 4h00 du matin le 18 juillet 1978, le témoin est sorti de sa tente pour satisfaire un besoin naturel. C'est alors qu'il voit juste en face à lui « *une espèce de boule couleur feu qui ne semblait pas bouger* ».

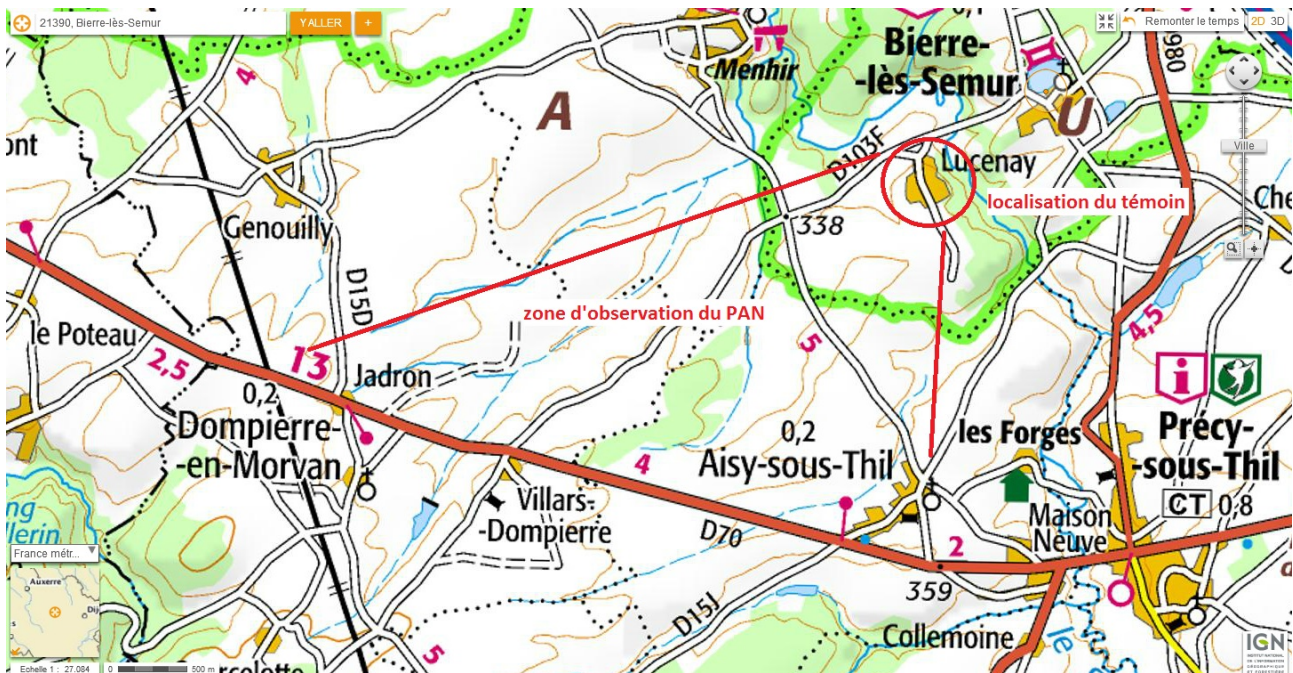


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

Le PAN est décrit comme « *en forme de soucoupe ou d'assiette retournée* ». Il était silencieux.

La hauteur du PAN était faible : « *elle pouvait stagner à environ 100 ou 200 mètres de hauteur* ».

*« Remis de ma surprise je suis rentré dans ma tente pour prendre mon appareil photo. Je suis ressorti et j'ai eu le temps de prendre 3 clichés avant que la soucoupe ne parte en direction du sud. Je précise que la soucoupe est repartie tout d'abord lentement et ensuite très rapidement pour disparaître de ma vue sous les deux secondes »*

Le PV ne donne pas de déclaration du témoin concernant la direction d'apparition du PAN. Les gendarmes indiquent dans le PV : « D'après les dires du témoin l'OVNI a disparu en se dirigeant vers le sud. Par conséquent cet objet a vraisemblablement survolé les alentours des communes de Dompierre en Morvan et Aisy sous Thyl ». Il est logique d'en déduire que les gendarmes ont identifié Dompierre en Morvan comme le point d'observation initial, prolongé et stable à partir duquel il y a eu cette perception finale du témoin de mouvement vers le sud. Pourquoi, en effet, les gendarmes auraient ciblé plus au nord que le lieu de point stable initial. Par contre le fait que la cible Sud inclut Aisy-sous-Thil ne permet pas de déduire que le témoin aurait signalé ce point comme étant survolé. En effet le témoin indique une perte de vue du PAN rapidement après et lors du déplacement vers le Sud, ce qui autorise les gendarmes à cibler une recherche sur des lieux plus au sud que le lieu de disparition du PAN, ce dernier restant inconnu.

Le développement des clichés des photos du témoin s'est avéré négatif. Ce résultat est parfaitement normal, dans la mesure où les photographies sont prises à main levée et avec un appareil instantané des plus simples.

Le témoin indique que « *le ciel était relativement clair mais sans étoile* ». La station météo la plus proche ayant conservé des archives en date de l'observation est celle de Dijon-Longvic (21), distante de 62 km. Les données montrent des nuages en développement à 5h00 du matin le 18 juillet 1978, ce qui est assez cohérent avec les dires du témoin (Figure 2).

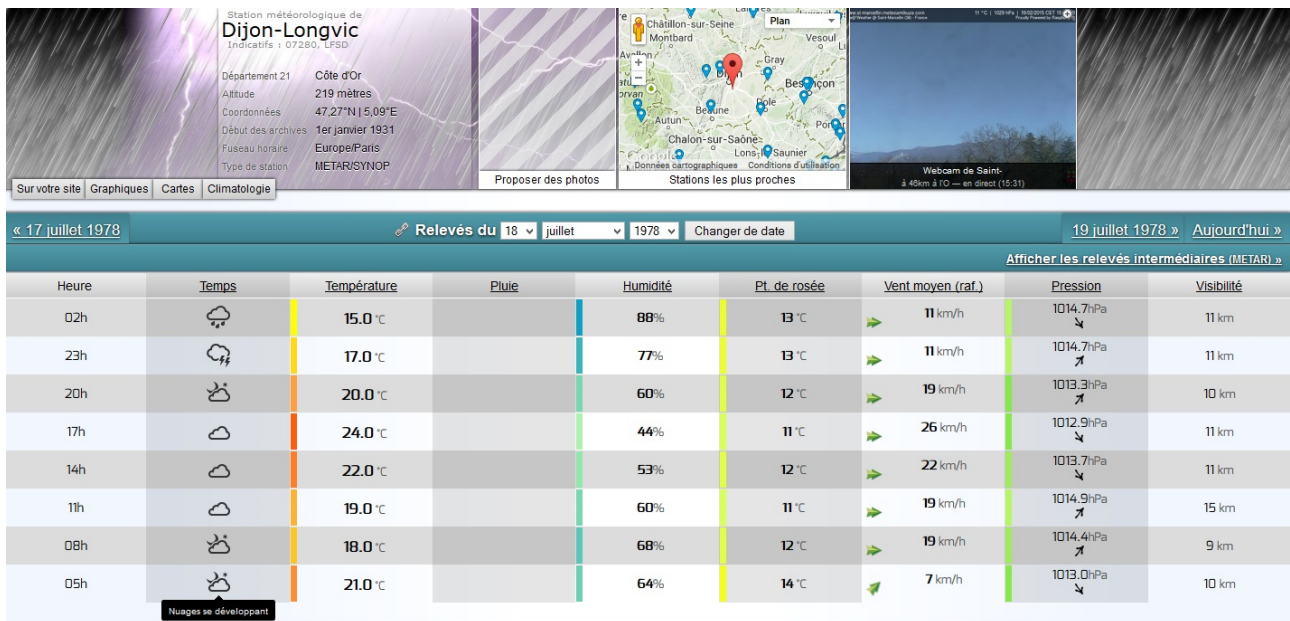


Figure 2 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Dijon-Longvic

#### 4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La couleur du PAN (feu, donc orange) ainsi que le fait que le PAN soit bas sur l'horizon, vers le Sud-Ouest, est tout à fait caractéristique d'un astre au coucher.

Si on met de côté un instant la description de mouvement final vers le Sud, on tient une explication solide du PAN. En effet la Lune est présente (vérification Stellarium) sous un Azimut de 240° qui est précisément la direction de Dompierre en Morvan (vue par le témoin depuis Lucenay ~240°), direction que l'on attribue à la phase initiale du PAN (voir précédemment).

L'hypothèse d'une méprise avec la Lune serait renforcée par le fait que sa hauteur angulaire de 2° est parfaitement cohérente avec une description d'un PAN à faible hauteur et de couleur feu (couleur de la Lune rousse se couchant).

Par ailleurs, il y a des nuages en formation à cette heure-là. Une partie de Lune au travers de trouées de nuages peut prendre tout type de forme et donc celle décrite par le témoin.

Le mouvement final vers le sud est très peu documenté. Il reste compatible avec la méprise Lune dans la mesure où la trouée de nuages a pu se déplacer vers le sud ou du moins avoir un déplacement perçu « vers le Sud » lorsqu'observé depuis un cap de 240°. Hors le vent est globalement vers l'Est ce jour-là (pas d'indication disponible à 4H) et peut effectivement se décomposer pour le témoin en un déplacement radial de rapprochement depuis le cap 240° (non perceptible pour le témoin) et un déplacement orthogonal à la visée à 240° qui lui est perçu comme allant vers le Sud.

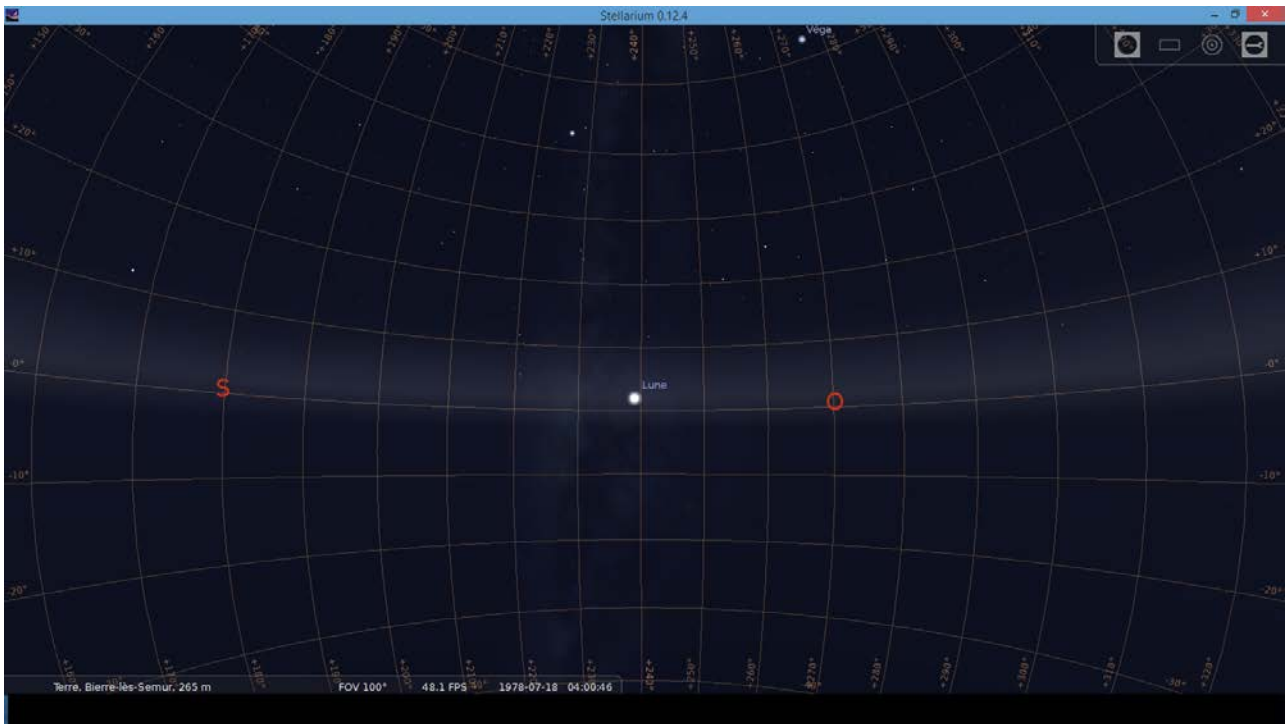


Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l’observation

La très grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la position et la description du PAN donne une bonne probabilité à l’explication Lune et le peu que l’on connaisse de la mobilité finale du PAN reste compatible de cette explication Lune.

## 5 – CONCLUSION

La couleur du PAN (feu, donc orange) ainsi que le fait que le PAN soit bas sur l’horizon, vers le Sud-Ouest, est tout à fait caractéristique d’un astre au coucher.

Si on met de côté un instant la description de mouvement final vers le Sud, on tient une explication solide du PAN. En effet la Lune est présente (vérification Stellarium) sous un Azimut de  $240^\circ$  qui est précisément la direction de Dompierre en Morvan (vue par le témoin depuis Lucenay  $\sim 240^\circ$ ), direction que l’on peut déduire du PV comme étant celle d’observation de la phase initiale du PAN.

L’hypothèse d’une méprise avec la Lune serait renforcée par le fait que sa hauteur angulaire de  $2^\circ$  est parfaitement cohérente avec une description d’un PAN à faible hauteur et de couleur feu (couleur de la Lune rousse se couchant).

Par ailleurs, il y a des nuages en formation à cette heure-là. Une partie de Lune au travers de trouées de nuages peut prendre tout type de forme, dont celle décrite par le témoin.

Le mouvement final vers le Sud est très peu documenté. Il reste compatible avec la méprise Lune dans la mesure où la trouée de nuages a pu se déplacer vers le Sud ou du moins avoir un déplacement perçu « vers le Sud » lorsqu’observé depuis un cap de  $240^\circ$ . Hors le vent est globalement vers l’Est ce jour-là (pas d’indication disponible à 4H) et peut effectivement se décomposer pour le témoin en un déplacement radial de rapprochement depuis le cap  $240^\circ$  (non perceptible pour le témoin) et un déplacement orthogonal à la visée à  $240^\circ$  qui lui est perçu comme allant vers le Sud.

La très grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la position et la description du PAN

donne une bonne probabilité à l'explication Lune et le peu que l'on connaisse de la mobilité finale du PAN reste compatible de cette explication Lune.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, étonnement).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN B, Probable observation liée avec une méprise avec la Lune.